

COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET INTERCOS)

ENTRE 20 000 ET 50 000 HABITANTS



Ville de Montigny-le-Bretonneux

Les assises de l'éducation

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐

OUI

☒

NON

La démarche est

☐

PONCTUELLE

☒

PÉRENNE

La collectivité/métropole
participe à un programme

☐

OUI

☒

NON

THÈMES

EDUCATION

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Les assises de l'éducation c'est une démarche de concertation de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire: Enseignants, parents d'élèves, agents de la ville et des enfants pour bâtir ensemble l'école de demain. Construite en 4 phases: Information / Consultation / Concertation / Mise en œuvre, elle a mobilisé un peu plus de 3000 participants sur 5 grandes thématiques : les espaces intérieurs, les espaces extérieurs, la journée de l'enfant, bien vivre ensemble, les projets pédagogiques et partenariats. Deux années ont été nécessaires pour mener à bien un diagnostic partagé, 30 ateliers de concertation, 110 préconisations. La mise en œuvre de ce travail collaboratif structurant va se décliner sur plusieurs années.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

** contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.*

Montigny-le-Bretonneux, membre de l'ex-ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, a connu une croissance exponentielle de sa population jusqu'à la fin des années 90, où sa moyenne d'âge était de 29 ans. Aujourd'hui, on observe une normalisation démographique, avec une chute importante du nombre d'enfants. Les effectifs scolaires ont diminué, entraînant la fermeture de classes et d'écoles. Malgré cela le patrimoine scolaire reste trop important, captant pour son fonctionnement l'essentiel des finances dédiées à la politique éducative de la Ville.

Devant ce constat, la Ville a fait le choix de re-questionner l'ensemble de sa politique éducative avec les acteurs du territoire en organisant une grande concertation donnant lieu à des préconisations sur tous les aspects de cette politique : les Assises de l'Education. Les objectifs étaient :

- Adapter le service public aux nouveaux besoins locaux,
- Repenser les usages des lieux, en favorisant les mutualisations et la coordination des équipes éducatives
- Adapter le bâti aux enjeux climatiques et énergétiques,
- Favoriser les relations entre acteurs, développer des partenariats. Créer un maillage éducatif sur le territoire.

La démarche a été entamée au printemps 2023 avec pour horizon la mise en œuvre de la plus grande partie des préconisations à la rentrée de septembre 2025. Entre temps des phases d'information, de consultation et de concertation devaient permettre la formulation de préconisations. Le calendrier a été communiqué dès le début du projet et respecté à une exception près: la 2ème réunion publique a été reportée de juin à septembre suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale, les partenaires de l'éducation nationale ne pouvant participer à des réunions publiques en période électorale.



LA DÉMARCHE

Pour financer cette démarche, seules des dépenses de fonctionnement ont été engagées. L'accompagnement demandant un nombre conséquent d'agents de la ville, cela a produit 83 823,65 € de dépenses de masse salariale, dans lesquels on compte également le paiement d'heures supplémentaires pour les agents ayant participé à la concertation. La formation des animateurs des ateliers de concertation a coûté 6 190 € et des dépenses ont également été réalisées en prestations de services afin de retransmettre en direct deux réunions publiques mais aussi de produire des films pour la concertation pour l'information du public. Ces frais s'élèvent à 12 805 € pour les animations et le montage vidéo.

31 agents de la commune ont participé activement à ce projet qui, dans son ensemble, a pris 1770 heures pour sa réalisation. 171 enfants ont participé à cette démarche ; 23 ont participé à des interviews (10 heures), et 148 à la concertation des enfants (8 heures), soit un total de 3484 heures de participation.

Pour chacune des thématiques abordées, 12 personnes y ont collaboré (parents, enseignants, agents de la ville), dont 9 bénévoles pour un total horaire de bénévolat de 600 heures (environ 120 heures par atelier). Il y a eu 45 bénévoles au total. Le coût total pour la collectivité a été de 102 819,25 €.

L'ensemble des documents produits a été mis en ligne au fur et à mesure, accessible à tous.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.

- **Phase d'information** : le projet a débuté par une information à l'occasion de laquelle les données contextuelles ont été exposées et la démarche expliquée d'abord aux enseignants de la ville, puis aux agents et enfin aux délégués des parents d'élèves. La situation démographique de la ville a été présentée, le diagnostic du bâti scolaire (nombre d'écoles, de m², de salles libres...), l'évolution des effectifs scolaires depuis 10 ans et les projections sur les prochaines années, les coûts engendrés pour le maintien des écoles. L'objectif de la démarche a été présenté: repenser la politique éducative de la ville en profitant de la fermeture de certaines écoles pour rediriger le budget d'une part vers l'adaptation des bâtiments et des cours au changement climatique, d'autre part pour enrichir le projet éducatif de la ville et créer un nouveau maillage éducatif.

LA DÉMARCHE

- **Phase de consultation :** elle a ensuite permis d'établir un diagnostic partagé des besoins éducatifs sur la ville. Chaque groupe d'acteurs a établi le questionnaire pour son collègue (le CMJ pour les enfants, des parents volontaires pour l'ensemble des parents d'élèves, etc). Une réunion de restitution a été organisée à l'issue de cette phase : chaque groupe a porté son retour et son analyse devant tous les autres collègues et de grands témoins (Mme Mary déléguée de l'éducation nationale, M. François Naphle, directeur de l'UFR de sciences sociales de l'université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines, Mme Sandrine Lair, Directrice académique des Yvelines et Mme Céline Lemarié, Inspectrice de circonscription). Cette soirée a permis de dégager les 5 grandes problématiques qui ont été extraites du diagnostic.
- **Phase de concertation:** elle a consisté en l'organisation de trente ateliers participatifs sur les 5 thématiques majeures : les espaces intérieurs, la journée des enfants, le bien-vivre ensemble, les espaces extérieurs, et l'offre éducative et les partenariats. 10 agents de la ville (cadres de l'éducation et des maisons de quartiers) ont été spécifiquement formés à l'animation d'ateliers participatifs pendant 4 jours par la fédération des centres sociaux. Chaque atelier composé d'enseignants, de parents et d'agents volontaires a produit des préconisations concernant sa thématique. Les méthodes de participation active ont été au cœur des ateliers de concertation. Les enfants ont par ailleurs produit leurs propres préconisations par le biais d'ateliers organisés par les animateurs. 110 ont été établies in fine. Une réunion publique de restitution animée par un administrateur de l'Association nationale des directeurs de l'éducation (ANDEV) a permis aux représentants de chaque groupe de présenter le fruit du travail des ateliers.

La phase d'information a débuté au printemps 2023, la phase de consultation s'est étendue de l'été à l'automne 2023 et enfin la phase de concertation s'est déroulée de janvier à juin 2024. Une réunion publique de restitution de ces préconisations a été organisée en septembre 2024.

Phase de mise en œuvre : depuis octobre 2024, la phase de mise en œuvre de ces préconisations a débuté et va s'étendre sur plusieurs années.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

Phase d'information: Le Maire, le Maire-Adjoint à l'éducation, la Directrice académique, son adjointe, l'inspectrice de circonscription, la directrice générale adjointe des services de la ville ont mené les réunions d'information.

Phase de consultation: Le Conseil Municipal des jeunes (18 jeunes de 11 à 15 ans), des parents d'élève élus volontaires (12), des enseignants volontaires (8) et des agents volontaires (10) ont établi les questionnaires de consultation de chacun des collèges afin d'établir un diagnostic partagé.



Les répondants ont été:

- Tous les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 (1037) qui ont rempli un questionnaire
- 52 % des parents ont répondu (1293 questionnaires)
- 100% des équipes enseignantes (26 écoles soit 150 enseignants) et d'animation, de restauration, ATSEM (250 agents)

Phase de concertation:

- 2 réunions publiques, retransmises en direct sur la chaîne de la ville ont eu lieu (présentation du diagnostic et restitution des préconisations).
- 5 groupes de 10 à 12 personnes (au minimum 3 enseignants, 3 parents, 3 agents + 1 animateur) se sont réunis 6 fois pour des ateliers de 2 à 3 h.
- 15 intervenants extérieurs ont participé aux groupes de concertation
- 135 enfants ont participé via des "micro-cours", des débats, des productions plastiques.

110 préconisations ont été formulées.

Les Assises ont permis aux différents acteurs du territoire de se rencontrer et de formuler ensemble des préconisations concrètes, prenant en compte les contraintes de chacun, pour certaines applicables immédiatement, pour d'autres à programmer. Les participants aux ateliers étaient volontaires mais chacun pouvait y participer parmi les publics cibles. Concernant les personnels, nous avons choisi des participants représentants différents métiers et différents niveaux décisionnels (ATSEM, personnel d'entretien et de restauration, animateurs, directeurs d'accueils périscolaires et de centres de loisirs). Concernant les enseignants et les parents, nous avons choisi la plus grande représentation possible des écoles de la ville. Les parents n'étaient pas nécessairement des représentants élus.

La concertation a été très suivie et active: il n'y a pas eu de défection de participants (6 réunions de 2 à 3 heures) et tous ont souligné la qualité des échanges, l'intérêt de rencontrer les différents acteurs, la meilleure compréhension de ce qu'était une politique éducative et des différents points de vue.

Les délais de réflexion, de production ont été respectés et certaines préconisations ont pu être mises en œuvre immédiatement. Des grilles d'évaluation ont été produites (par exemple pour prioriser les cours d'école à retravailler en premier, ou pour évaluer la sûreté du chemin vers l'école), de nouveaux groupes de travail ont été constitués (par exemple pour constituer des mallettes pédagogiques).

LA DÉMARCHE

Pour la collectivité c'est donc une première concertation de très grande ampleur qui a produit des résultats extrêmement positifs. A notre connaissance et de nos partenaires de l'éducation nationale, une concertation de cette ampleur sur ce sujet est une première pour une ville de 32000 habitants.

Les préconisations ont permis de redéfinir une politique éducative pérenne. Au delà du projet en lui même, le tissage du maillage éducatif se prolonge et se renforce dans la ville. La démarche a permis de développer les compétences professionnelles des agents impliqués, elle a également impulsé une dynamique de concertation dans la collectivité. Les différentes politiques publiques font aujourd'hui l'objet d'une implication active de la population.

RETOURS

** évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?*

Depuis octobre 2024, la phase de mise en œuvre de ces préconisations a débuté et va s'étendre sur plusieurs années. Les premières préconisations mises en œuvre ont concerné :

- 1- l'accueil des enfants en situation de handicap avec le recrutement d'une éducatrice spécialisée chargée de former un réseau d'animateurs référents qui pourra répondre de façon plus adaptée aux besoins des enfants, des parents et des professionnels,
- 2- la mise en place d'une rencontre des acteurs éducatifs du territoire afin d'encourager les synergies et de développer des projets multi-partenariaux,
- 3- la réorganisation du service périscolaire afin d'améliorer la communication et la collaboration entre scolaire, périscolaire et parents, mais aussi de dédier des heures hebdomadaires aux réunions d'équipes, formations entre pairs et construction de projets. Mise en place d'un conseil périscolaire dès la rentrée 2025 et amélioration de la pause méridienne notamment par l'organisation d'ateliers sur ce temps,
- 4- le changement de la sectorisation scolaire, le travail sur les cheminements ainsi que la réorganisation d'écoles "accueillantes" pour anticiper la fermeture de deux groupes scolaires à la rentrée 2025,
- 5- la confection de malles pédagogiques mutualisées entre le scolaire et le périscolaire sur des thématiques très diverses définies par les groupes de concertation: gestion des émotions, harcèlement, ateliers d'arts plastiques, ateliers sciences ...
- 6- la production d'une plaquette en direction des parents pour expliquer les différents métiers de l'école.

Une PPI est réalisée pour équiper toutes les écoles de selfs dans les années à venir.

Par ailleurs la ville s'est engagée dans des diagnostics pour améliorer le niveau de végétalisation des cours d'écoles . Une PPI est également réalisée pour mettre à niveau les cours d'école, selon leur niveau de végétalisation et leur inclusivité initiales dans les années à venir.



LA DÉMARCHE

L'ensemble des documents a été mis en ligne au fur et à mesure de l'avancée du projet sur le site Internet de la ville : questionnaires, résultats, enregistrements des réunions publiques, 110 préconisations, point d'étape de juin 2025. Ils restent consultables.

L'originalité, l'innovation de ce projet réside dans sa démarche inclusive. En se séparant de bâtiments scolaires devenus surdimensionnés par rapport au nombre d'enfants accueillis, la ville cherche à répondre à plusieurs objectifs : mettre en place le décret tertiaire, faire baisser les consommations énergétiques, mutualiser des espaces pour dégager des marges financières qu'elle réinvestit dans la mise en œuvre de préconisations pensées collectivement, par les acteurs et bénéficiaires de la politique éducative et dans l'entretien du bâti conservé. Il s'agit donc de l'adaptation du service public pensée par ses utilisateurs.

Les associations culturelles, sportives et sociales n'ont pas été impliquées dans cette démarche de concertation. Elles vont l'être pour la mise en place des préconisations, sur tout ce qui concerne ces champs particuliers. Ces partenaires pourront également être sollicités pour une prochaine édition sur une question plus large : celle de la place de l'enfant dans la ville.

L'expérience a en tous cas été plébiscitée par tous ceux qui y ont participé. Les parents d'élèves, agents et enseignants continuent à répondre présents lorsque nous les sollicitons pour des temps de réflexion communs. L'accompagnement de l'Education Nationale se confirme, malgré un changement d'équipe au niveau départemental comme au niveau de la circonscription. L'évaluation de cette démarche est tout à fait positive au niveau de l'engagement et des résultats (voir plus haut). Il faut maintenant s'inscrire dans le temps long pour évaluer les actions qui en découlent.